

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Gendarmerie départementale

Un nouveau commandant à la légion sud

AGP

Mouila/Gabon

UNE cérémonie de passation de commandement entre lieutenant colonel Clément Dembé Bougang et le Colonel Paul Aimé Mossie a été présidée mercredi dernier à la place des fêtes de la commune de Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié, par le chef d'état-major de la Gendarmerie départementale, le colonel Yves Barassouaga, en présence du gouverneur Benjamin Nzigou, des directeurs et chefs de services provinciaux, ainsi que des officiers des Forces de défense et de sécurité. La cérémonie a débuté par l'arrivée à la tribune officielle du gouverneur, en compagnie du chef d'état-major de la Gendarmerie départementale, qui ont, dans un premier temps, marqué un arrêt devant le drapeau, et ensuite suivi l'exécution de l'hymne national, puis passé les troupes en revue. Suivant le déroulement du protocole militaire, le chef d'état-major de la Gendarmerie départementale, le Colonel Yves Barassouaga s'est placé à l'esplanade pour la passation du fannon de commandement, et a prononcé son mot de circonstance axée sur la



Photo : Felicien Ndongo

La cérémonie a été présidée par le chef d'Etat-major de la Gendarmerie départementale, le colonel Yves Barassouaga, en présence du gouverneur Benjamin Nzigou.



La passation de commandement entre le lieutenant colonel Clément Dembé Bougang et le colonel Paul Aimé Mossie.

formule de commandement et d'obéissance des officiers, hommes de rang et subalternes envers le nouveau chef. La prise de commandement s'est déroulée par la suite. Le lieutenant colonel Clément Dembé Bougang qui prenait ainsi ses fonctions ce jour, reçoit désormais la charge de gérer les provinces sœurs de la Ngounié et de la Nyanga. L'homme est né le 23 novembre 1964 à Minvoul, chef-lieu du département du Haut-Ntem dans la province du Woleu-Ntem (nord). Il est titulaire d'une maîtrise en droit. Il a été incorporé dans les effectifs de la Gendarmerie nationale le 25 décembre 1990. Il est aussi conseiller en droit des conflits armés. L'intéressé a été, tour à



Photo : Felicien Ndongo

Le défilé militaire au terme de la cérémonie.

tour, officier, instructeur en 2002, officier de coordi-

nation à l'état-major de Gendarmerie départemen-

tales (EMGD) en 2005, chef du secrétariat central au-

près du commandant en chef (2006), chef de service des stages (2010), directeur des recrutements et des stages (2011), Commandant de groupement départemental dans la province de l'Ogooué-Maritime (2013), commandant de groupement départemental dans la province du Haut-Ogooué (2017). Jusqu'à sa récente nomination pour la légion sud de Gendarmerie départementale Ngounié-Nyanga. Bénéficiaire des distinctions honorifiques de l'armée française et de la Gendarmerie nationale, mais également la médaille de chevalier de l'Ordre national du mérite gabonais, le promu est marié et père d'une nombreuse famille.

Moyen-Ogooué/Département de l'Abanga-Bigné/Ndjolé/Commerce des journaux

La livraison du quotidien L'Union insuffisante

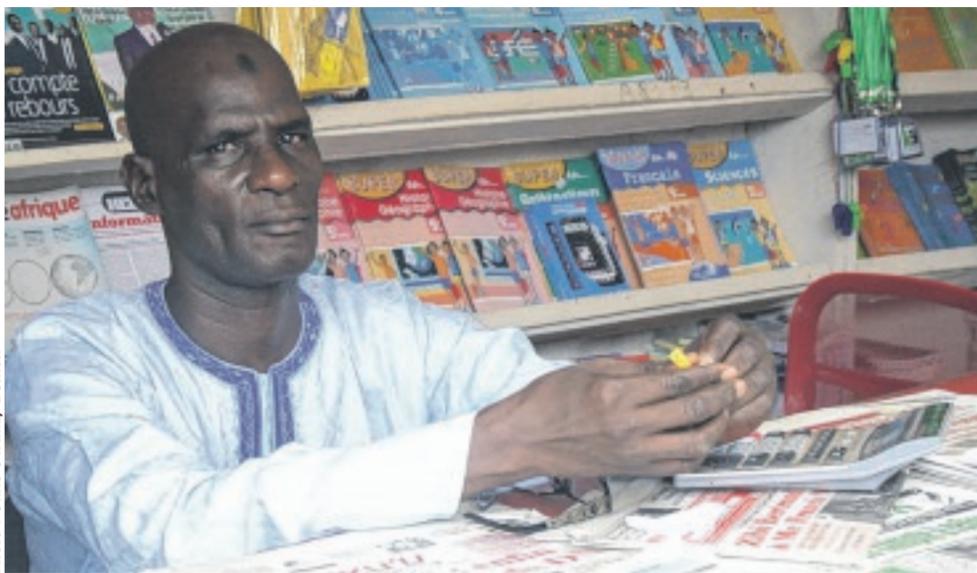


Photo : Chris OYAME/ L'Union

Le tenancier du kiosque à journaux de Ndjolé, Amadou Nguiadé trouve insuffisant le nombre d'exemplaires qui lui est livré.



Photo : Chris OYAME/ L'Union

L'unique kiosque à journaux de Ndjolé se porte bien.

CO

Ndjolé/Gabon

La majorité des revendeurs souhaiteraient que la Sogapresse, société de distribution des journaux en augmente le nombre.

A Ndjolé, chef lieu du département de l'Abanga-Bigné, dans le Moyen-Ogooué, il existe un

seul kiosque à journaux. Situé au carrefour de la place commerciale de cette localité, son promoteur, Amadou Nguiadé nous a confié que depuis deux ans qu'il est installé dans cette ville-carrefour où font escale les voyageurs, ses affaires sont florissantes. Mais, il a émis le vœu que la Société gabonaise de presse (Sogapresse), société de distribution des journaux dans notre pays,

puisse revoir à la hausse le nombre d'exemplaires du quotidien L'union qui lui est livré chaque jour à Ndjolé. Selon le distributeur local, ceux mis à sa disposition sont largement insuffisants. Beaucoup de ses clients repartent souvent déçu de n'avoir pas pu se procurer leur exemplaire. Ce phénomène a-t-il fait remarquer s'observe surtout au lendemain de grands événements ou

d'annonces d'envergure tels que les communiqués finaux des Conseils des ministres. «Je vends plusieurs types de journaux locaux et internationaux, de la petite papeterie et des fournitures scolaires. Je reçois, en général, entre 20 et 50 exemplaires du quotidien national. Ce nombre s'épuise généralement avant midi. Pour les prochaines échéances électo-

rales, je souhaiterais recevoir un lot un peu plus important», explique Amadou Nguiadé. Le commerçant confie que ses clients se comptent aussi bien parmi les habitants de Ndjolé, que les voyageurs en provenance du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo et même de Libreville. "Dès 5 heures du matin, explique-t-il, mon kiosque est pris d'assaut par les clients".

Pour avoir exercé cette activité pendant plusieurs années à Bitam, Amadou Nguiadé dit savoir la fréquence avec laquelle les populations et les voyageurs des villes carrefours lisent la presse. Sollicité à la suite de son admission à la retraite par Jean-Pierre Mfoume, maire de Ndjolé, M. Nguiadé réaffirme que le journal L'Union se vend très bien dans cette localité.